

**EXTRAIT DU REGIS
DU CONSEIL MUN**

DELIBERATION n°17/2020

**OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES TITULAIRES ET
SUPPLEANTS APPELES A SIEGER AU COMITE SYNDICAL
DU SICTIAM**

Conseillers en exercice :	27
Présents :	26
Excusés :	1
Pouvoirs :	1
Votants :	27

SÉANCE DU 15 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le lundi quinze juin, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 5 juin 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle municipale du MASET, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Mesdames, Messieurs, Emile BEZZONE, Christian GORACCI, Laurence MARGAILLAN, Pierre BRANCATO, Sylvie DAVILLER, Jean-François PIOVESANA, Adjoint, Mesdames, Messieurs, Jeannot MANCINI, Jean-Paul THIEULIN, Jean-Marie ROUAN, Colette ZALMA, Patrick LECLERCQ, Joëlle BOUHELIER, Lydie CHRETIENNOT, Vincenzo MARCIANO, Daniel DIB, Christine VAUTRIN, Bruno DEPOORTERE, Olivia LEVINGSTON, Stéphane GARAVAGNO, Eric ROMAN, Céline VERSACE, Nadège ISOARDO, Sandrine BRUNET, Caroline RICORD, Emilie GAGLIOLO, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Martine LIPUMA qui a donné pouvoir à Christine VAUTRIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Emilie GAGLIOLO

Le Maire,

Vu le code général des Collectivités Territoriales notamment les articles L.5211-7-1 et L.2122-7

Vu l'arrêté préfectoral portant création du Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales Informatisées des Alpes maritimes (SICTIAM)

Vu les statuts du SICTIAM fixant le nombre de délégué à un titulaire et un suppléant pour la Commune de Châteauneuf,

Considérant le renouvellement des mandats municipaux lors du scrutin du 15 mars 2020

Considérant l'adhésion de notre commune au SICTIAM,

Le Conseil municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré :

DESIGNE Monsieur Pierre BRANCATO en tant que délégué titulaire du SICTIAM.

DESIGNE Madame Sylvie DAVILLER en tant que déléguée suppléante au SICTIAM.

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le 23 JUIN 2020
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le 23 JUIN 2020

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Emmanuel DELMOTTE

